

COMITE DIRECTEUR

Réunion du 27 Juin 2010 à Limoges

- Présents : Yvan MAININI – Président.
Melle Stéphanie PIOGER - Mmes Françoise AMIAUD, Anne-Marie ANTOINE, Roselyne BIENVENU, Yolaine COSTES Sophie GABORY, Catherine GISCOU, Nadine GRANOTIER, Loëtitia MOUSSARD-LOUBENS, Jacqueline PALIN, Marie-Noëlle SERVAGE et Nicole VERLAGUET.
MM Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Jean-Marie FLORET, Frédéric FORTE, Bernard GAVA, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Christian LECOMPTE, Christian MISSER, Gérald NIVELON, Georges PANZA, Philippe RESTOUT, Jean-Pierre SIUTAT et Yannick SUPLOT.
- Invités : MM. David ATTAR (Président LR Picardie), Gérard FAGUER (Président LR Limousin), René KIRSCH (Président LR Alsace), Jacques LAURENT (Président LR Champagne-Ardenne), François POMMIER (Président CD Corrèze), Claude DUQUERROY (Président CD Creuse) et Pierre PENAUD (Président CD Haute Vienne).
- Représentants du Conseil d'Honneur : Mme Georgette GIRARDOT. MM. Jean-Claude BOIS et Jean COMPAGNON.
- Excusés : Melle Nathalie LESDEMA. MM. Francis FLAMME, Frédéric JUGNET, Rémy GAUTRON, Philippe LEGNAME, René LE GOFF.
- Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI. Mme Céline PETIT.

1. Ouverture par le Président.

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents et aux invités. Il remercie Gérard FAGUET et toute son équipe pour l'organisation de cette Assemblée Générale.

2. Partie statutaire.

Yvan MAININI expose les délégations, désignations et composition de Commissions et propose la nomination d'un chargé de mission sur la catégorie Junior :

Dénomination	Composition
Délégation de Pouvoir Financier	Yvan MAININI, Rémy GAUTRON, Jean-Marc JEHANNO, Marie-Noëlle SERVAGE, Jean-Pierre HUNCKLER, Sophie GABORY et Jean-Pierre de VINCENZI
Délégation auprès de la FIBA	Yvan MAININI, Jean-Pierre SIUTAT
Délégation auprès du CNOSF	Yvan MAININI, Christian AUGER
Représentants auprès de la LNB	Jean-Marc JEHANNO (bureau, comité directeur et assemblée générale), Jacques DENEUX et Philippe LEGNAME (comité directeur et assemblée générale), Christian AUGER (assemblée générale)

Désignation des Membres de la LFB (hors le Président)	Nicole VERLAGUET et Nathalie LESDEMA (bureau et bureau élargi, assemblée générale), Cathy GISCOU et Loetitia MOUSSARD-LOUBENS, Françoise AMIAUD (assemblée générale)
Dénomination	Composition
Chargés de Missions	Chargé de mission NM1 : Francis FLAMME Chargée de mission L2 : Nicole VERLAGUET Chargé de mission Basketball Magazine : Jean-Pierre HUNCKLER Chargé de mission FBI et Nouvelles technologies : Christian LECOMPTE Chargé de mission CD -1500 : Georges PANZA Chargé de mission Développement Durable : Gérald NIVELON Chargé de mission OFAJ : Roland BLIEKAST Chargée de Mission "Junior" : Jacqueline PALIN
Conseil d'Honneur	Président : Yvan MAININI Président d'Honneur : Maurice CHAVINIER Présidente Déléguée : Georgette GIRARDOT Secrétaire général : Jean COMPAGNON Membres du Bureau : Elie CHAUVET - Jacques HUGUET Membres du Conseil : Edith TAVERTE - Michel BIZOT - Jean Claude BOIS - Jean FORNO - Paul ISTRIA - Christian JALLON - Bernard LEFEBVRE - Pierre LUIRARD
Jury d'Honneur	Présidente : Georgette GIRARDOT - Secrétaire : Jean COMPAGNON Membres : Jean Claude BOIS - Elie CHAUVET - Jacques HUGUET
Délégation de Pouvoir aux Ligues et Comités / LNB	LNB LR et CD : toute la liste avec remarques pour le 42/43, 43/ 63, 26/84, 30/84 et 46/19
Chargés d'Instruction Chambre d'Appel	Clément SOURIOUX – Christophe ZAJAC (Suppléant)
Composition des Commissions	Ajouter dans les Commissions suivantes : COMED : Dr René GENTILS et Dr Jean-Christophe LOUCHARD. Commission Juridique – Section Discipline : Christian MARZIN Conseil des Jeunes : Daniel PAQUET
Groupe National d'Ethique	Président - Secrétaire Générale - Jean BAYLE LESPITAU - Bernard DANNELE - Colette PASSEMARD

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

3. Pôle 4 – Territoire.

a) Commission des Jeunes.

- Label Club Elite / Espoir : liste des clubs labellisés pour la saison 2009/2010.

Bernard GAVA expose le document distribué aux membres et précise que pour cette première saison les Labels attribués sont les suivants :

- En Féminin : 42 clubs en Label Elite et 1 club en Label Espoir.
- En Masculin : 39 clubs en Label Elite et 3 clubs en Label Espoirs.
- 85 clubs récompensés au total (81 en Elite et 4 en Espoir).

Les diplômes seront remis aux Présidents de Ligue président et les oriflammes seront envoyés ultérieurement.

- Challenge Benjamin : piste pour une évolution des critères.

Bernard GAVA informe qu'une réunion de travail va avoir lieu et qu'il rencontrera également les représentants de la NBA le jeudi 1^{er} Juillet 2010. Concernant l'action sur la masse, il s'est orienté sur le domaine scolaire et doit rencontrer des représentants de l'UGSEL et de l'UNSS. Une enquête a été transmise aux membres du Comité Directeur, ainsi qu'aux Présidents de Ligues et Comités.

b) Commission Technique.

- Validation des dossiers de Championnat de France Jeune 2010/2011.

Jean-Pierre HUNCKLER expose les documents distribués aux membres et précise que la Commission a reçu un nombre d'engagement équivalent aux saisons antérieures dans les différents championnats de France Jeunes :

- Cadets 1 (32 clubs) : pas de remarque.
- Cadets 2 (59 clubs + 5 wild Cards à déterminer) : pas de remarque.
- Minimes Masculins (67 clubs + 5 "Wild-Cards" à déterminer) : pas de remarque.
- Cadettes 1 (32 clubs) : pas de remarque.
- Cadettes 2 (35 clubs + 5 "Wild-Cards" à déterminer) : pas de remarque.
- Minimes Féminines (67 clubs + 5 "Wild-Cards" à déterminer) : pas de remarque.

Les équipes bénéficiaires des "Wild-Cards" seront proposées au Bureau Fédéral du 2 Juillet 2010, pour adoption. Les listes des clubs engagés dans les différents Championnats de France Jeunes paraîtront sur le site Internet de la FFBB.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

Yvan MAININI propose que dans l'attribution des "Wild-Cards" et en cas d'égalité entre les postulants, la priorité soit donnée aux Clubs plutôt qu'aux Unions. Cet avis recueille un consensus des membres présents.

- Affectation des qualifications selon la nouvelle pyramide fédérale.

Jean-Pierre HUNCKLER précise les obligations au regard de la nouvelle pyramide et présente un tableau récapitulatif du Statut de l'Entraîneur :

Divisions	Statut de l'Entraîneur Saison 2010/2011
PRO A PRO B LFB	DEPB / BE2
NM1	BE2 S
NM2 L2 NF1 NF2	BE1
NM3 NF3	ER - CQP

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

Une réflexion sera menée pour les saisons suivantes.

c) Développement durable : Phase 1 de l'Agenda 21.

Gérald NIVELON communique les résultats de l'enquête réalisée en 2 phases et propose une "Eco Charte Interne", qui regroupe 7 axes thématiques et 62 orientations. Les axes thématiques sont les suivants :

- Se déplacer autrement (décliné entre domicile/travail et activités fédérales).
- Fonctionner autrement.
- Travailler autrement.
- Communiquer autrement.
- Consommer autrement.
- Recycler autrement.
- Fonctionner autrement.

Dans le cadre de la mise en place de cette Eco Charte Interne, le souhait est de faire une présentation complète lors du Comité Directeur du 18 Septembre 2010 et au salariés de la FFBB la semaine suivante. Le groupe de travail en charge de cette charte se réunira une fois par trimestre, afin d'effectuer un bilan régulier des actions.

Accord du Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

Yvan MAININI souhaite savoir où en sont les Assises du Sport Durable, puisque la FFBB avait participé au lancement ?

Gérald NIVELON précise que la journée de lancement a eu lieu le 20 Mai dernier, il va y avoir des déclinaisons dans les inter-régions. Il est souhaitable d'insister auprès des Ligues, Comités et pourquoi pas les Clubs, pour qu'ils participent à ces assises. C'est un mouvement participatif, il reste un gros travail de sensibilisation à faire sur le thème. Les infos aux CD et LR seront adressées via le Secrétariat Général.

Il se rapprochera de Jacqueline PALIN, notamment pour les actions de Basket en Liberté, pour aborder le côté social du développement durable.

4. Pôle 2 - Formation.

a) Présentation de l'évolution du Référentiel de formation.

Roselyne BIENVENU informe que le référentiel en est au stade de la gestation et elle communique un point d'étape sur l'avancement des travaux. Concernant l'élaboration d'un "répertoire des métiers" elle précise que plusieurs groupes de travail œuvrent sur ce répertoire, avec la volonté de recenser toutes les fonctions qui peuvent intervenir dans la mise en place des groupements sportifs et le développement l'activité basket. Les 4 phases principales sont les suivantes :

- Phase 1 : Construire le référentiel métier du basket
- Phase 2 : Construire le référentiel de compétences
- Phase 3 : Adapter l'offre de formation au développement des compétences
- Phase 4 : Finaliser le catalogue de formation

Un premier projet de "catalogue" de formation sera présenté lors du Comité Directeur du 18 Septembre 2010.

Bernard GAVA précise que la construction d'un référentiel est très complexe et doit suivre une procédure bien particulière.

b) Le diplôme Universitaire de Nanterre.

Roselyne BIENVENU explique que le Bureau Fédéral du 3 juin 2010 a validé le principe de reconduire le diplôme universitaire. Elle a rencontré Jean-Luc MULLER le 22 Juin pour faire le bilan de la dernière promotion du D.U. et identifier les évolutions nécessaires pour la prochaine promotion en ce qui concerne les contenus et une exigence accrue par rapport aux intervenants. L'objectif est d'inscrire ce D.U. au Répertoire Métiers.

La Fédération souhaite également un suivi soutenu de ce Diplôme Universitaire, avec un Directeur de Mémoire (université) et un tuteur de stage (FFBB) et constatant que l'engagement actuel des stagiaires n'est pas suffisant, propose qu'une contractualisation soit mise en place, sous la forme d'une convention par exemple.

La procédure de mise en place de la 3^{ème} session du D.U. :

- Information lors du Forum de l'AG, avec une plaquette.
- Communication fin Août aux Ligues et Comités.
- De Septembre à Novembre 2010 : campagne de recrutement.
- Décembre 2010 : Finalisation du recrutement.
- Janvier à fin Avril 2011 : accompagnement des stagiaires sur les dossiers de financement.
- Mais 2011 : Début de la formation.

Yvan MAININI : il est fondamental que les séminaires restent ouverts aux personnes externes de la FFBB et accessibles à des auditeurs libres. Il est vraiment intéressant de proposer aux stagiaires une liste de thèmes pour les futurs mémoires.

5. Pôle 1 – Haut Niveau.

a) Commission mixte FFBB/LNB et réforme du secteur masculin.

Jean-Pierre SIUTAT explique que sur la saison 2010/2011, le Pôle 1 va travailler sur le dossier de la réforme du secteur masculin :

- Travail avec la Commission Mixte FFBB/LNB.
- Réforme de la pyramide fédérale du secteur masculin, avec une réflexion de fond avec la LNB.
- Un rendez-vous est fixé fin août avec les Présidents de clubs de NM1 qui semblent très motivés.
- Beaucoup de problématiques sont à étudier (joueurs étrangers, etc...).

Le souhait du Pôle 1 est de faire une présentation du projet en Février 2011.

Yvan MAININI : le secteur masculin est très différent du secteur féminin, dans sa constitution et son fonctionnement, et ne pourra pas être traité de la même manière, en tous les cas dans le respect des institutions et conventions.

Jean-Pierre de VINCENZI soulève le problème entre la réglementation de la qualification des joueurs de la Ligue Nationale de Basket et le projet de réglementation de la FIBA et l'Euroleague. Ce problème devrait être traité en relation avec FIBA-Europe dès la rentrée.

6. Pôle Administration Générale et Finances

a) Agents Sportifs.

- Information sur l'évolution de la réglementation.

Roselyne BIENVENU explique qu'une nouvelle loi a été définitivement adoptée le 27 Mai dernier, promulguée le 9 Juin et est parue au JO le 10 Juin 2010 et qu'elle est applicable immédiatement. Elle vise à :

- Mieux encadrer les Agents Sportifs.
- Concerner toutes les disciplines, mais avec une application particulière en fonction des sports concernés.
- Durcir de l'accès à la profession (exigences sur les dossiers de candidature, contenu de l'examen, etc...).
- Moraliser la profession.

Quelques modifications importantes :

- La licence d'Agent Sportif n'aura plus besoin d'être renouvelée tous les trois ans, et sera acquise sous réserve d'un contrôle annuel de l'activité.
- La loi exclue toute possibilité à une personne morale d'être Agent Sportif, la licence est exclusivement réservée aux personnes physiques.
- Le Comité Directeur ne sera plus l'autorité de référence, la Commission des Agents Sportifs pourra prendre les décisions nécessaires.

Se pose le problème de la coordination avec les règles FIBA.

- Validation d'un agent communautaire.

Roselyne BIENVENU expose la demande de Monsieur Robert STANLEY d'obtenir une équivalence pour pouvoir intervenir sur le territoire national. Son dossier est complet, accompagné d'attestation et de recommandation. La Commission des Agents Sportifs émet un avis favorable à cette demande.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

Roselyne BIENVENU, Présidente de la Commission des Agents Sportifs, présente la demande d'équivalence sollicitée par Monsieur HACHEMI, en février dernier, pour obtenir une licence d'agent sportif de la Fédération Française de Basketball.

La Commission des Agents Sportifs émet un avis favorable sur cette demande compte tenu des éléments figurant dans le dossier, lequel a été complété par l'intéressé suite aux diverses demandes de la commission.

La Présidente de la Commission Fédérale Juridique fait néanmoins état que Monsieur HACHEMI s'est présenté à plusieurs reprises à l'examen d'agent sportif, qu'il a obtenu de très mauvaises notes (2/20), ce qui démontre son absence de compétence, et qu'il a eu un comportement violent envers les représentants de la FFBB, ce qui est contraire à la déontologie sportive.

Roselyne BIENVENU précise que la Commission a bien pris en considération les deux échecs de Monsieur HACHEMI à l'examen, mais que ceux-ci ne permettent pas de répondre négativement sa demande. En effet, la nouvelle réglementation sur les agents sportifs s'applique à cette personne qui présente des documents permettant de lui accorder une licence par équivalence au vu de sa pratique en tant qu'agent sportif résidant dans un autre pays de l'Espace Economique Européen (Espagne).

Cependant, une vérification des résultats aux examens sera effectuée dès la semaine prochaine, le dossier de l'intéressé étant resté au siège de la FFBB.

Sur la question du comportement violent, cela relève d'un autre niveau et ne peut interférer dans ce dossier dans la mesure où aucune suite n'a été donnée au moment de ces prétendus agissements qui remontent à plusieurs années.

Après discussion, le Comité Directeur décide de suivre l'avis de la Commission des Agents Sportifs et d'accorder, par équivalence, la licence d'agent sportif à Monsieur HACHEMI.

Néanmoins, il souhaite que des recherches soient effectuées sur les notes que Monsieur HACHEMI a obtenues lors des examens afin d'être éclairé sur ses compétences et qu'un complément d'informations soit présenté au prochain Bureau fédéral sur les faits rapportés par la présidente de la Commission Fédérale Juridique.

Il se réserve le droit, à la demande dudit Bureau Fédéral, de retirer cette licence pour juste motif.

Roselyne BIENVENU informe les membres des suites de l'affaire de Monsieur LEVY, qui avait été auditionné lors du précédent Comité Directeur. Les éléments apportés par Monsieur LEVY ne correspondent pas aux informations alléguées par l'intéressé au moment de l'audition.

Le Comité Directeur souhaite lui infliger un avertissement, et demande la rédaction des attendus pour validation par le Comité Directeur du 18 Septembre 2010.

b) Concours René LAVERGNE : Règlement – composition du groupe

Bernard GAVA expose le document distribué aux membres et précise que le règlement du concours René LAVERGNE a été modifié. Le thème du sujet 2010/2011 sera "Organisation d'une manifestation originale dans les catégories du MiniBasket".

Bernard GAVA (Président) communique la composition du Jury :

- Cathy GISCOU, Membre du CD et de la Commission des Jeunes.
- Nadine GRANOTIER, Membre du CD et de la Commission des Jeunes.
- Marie-Noëlle SERVAGE, Membre du CD, du BF et Secrétaire Générale
- Philippe LEGNAME, Membre du CD et Président de la Commission Sportive.
- Bernard LAVERGNE, fils de René LAVERGNE
- Jacques LAURENT, Président de la Ligue Champagne Ardenne.
- Bernard GAVA, Membre du Comité Directeur et Président de la Commission des Jeunes.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

7. Questions diverses.

- Thierry BALESTRIERE et Loetitia MOUSSARD procèdent au tirage au sort des rencontres de l'Open de la Ligue Féminine :
 - Tarbes GB / Charleville Mézières
 - Bourges Basket / Union Hainaut

14^e équipe* / Pays d'Aix
Villeneuve d'Ascq / Basket Landes
Calais / Mondeville
Arras / Challes-les-Eaux
Nantes Rezé / Lattes Montpellier

* 14^{ème} équipe non déterminée à ce jour (recours)

- Yvan MAININI propose :

Le Label Ecole Française de MiniBasket pour 3 ans jusqu'au 30 Juin 2013 aux clubs suivants :
USM Basket Montélimar – Net's Basket Club – Avenir Sportif Tresses Basket – Langon Sud Gironde BB.

Accord du Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

Le Renouveau du Label Ecole Française de MiniBasket pour 3 ans jusqu'au 30 Juin 2013 aux clubs suivants :

Alliance Creusot Basket – La Grappe Chavignolaise – ASPTT Boulogne sur Mer – US Aubenas.

Accord du Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

La prorogation du Label Ecole Française de MiniBasket pour 3 ans jusqu'au 30 Juin 2013 aux clubs suivants :

ASPTT Toulon – EAV Vrignes aux Bois – Mandelieu Basket – ASM Madeleine – Anille Bray Basket – Vendée Challans Basket – CES Tours.

Accord du Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

- François POMMIER : Le Comité Départemental de la Corrèze souhaite se porter candidat à l'organisation d'une phase finale du Championnat de France.
- René KIRSCH informe qu'une seconde réunion aura lieu Mardi prochain à la CERFRES, avec pour but de fixer le calendrier pour les nouveaux tracés dans les salles autres que celle qui ont déjà été retenues (Pro A, Pro B, LFB, L2 et NM1). La FFBB proposera ensuite un calendrier échelonné entre le 1er Septembre 2012 et le 1er Septembre 2015.
- Thierry BALESTRIERE soulève le problème de tracé (suppression de la ligne pointillé) rencontré par les équipes inscrites dans les compétitions Européennes de la FIBA.
Yvan MAININI informe qu'un courrier sera envoyé à FIBA Europe.
- Cathy GISCOU informe qu'un livre vient de sortir sur René LAVERGNE.
- Jean-Pierre HUNCKLER informe les membres qu'ils disposent dans leur dossier de la pochette de présentation de la Nouvelle Charte Graphique et de la Clé USB comportant l'Annuaire Officiel, les imprimés, la Charte Graphique et plus tard les calendriers.
- Nicole VERLAGUET informe de la création de 3 nouvelles associations dans le Comité du Puy de Dôme.
- Gérald NIVELON : dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Charte Graphique, la FFBB va utiliser du papier recyclé pour son nouveau papier à entête, il serait souhaitable de le mentionner sur l'ensemble des documents.
- Yvan MAININI remercie, au nom du Comité Directeur, la Ligue du Limousin, les Comités de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute Vienne, les organisateurs et l'ensemble des bénévoles, pour l'excellente organisation de cette Assemblée Générale. La FFBB est très sensible au soutien de la Mairie de Limoges et de l'aide apportée dans l'organisation.

Prochaine réunion du Comité Directeur le 18 Septembre 2010.